

La Galerie du Crous de Paris, située au 11 rue des Beaux-Arts dans le 6ème arrondissement, programme chaque année une vingtaine d'expositions individuelles ou collectives. Elle valorise la création étudiante et celle des jeunes artistes diplômés des écoles d'art et de l'université, et développe des partenariats avec le monde associatif et les institutions.

Ne traitant ni d'un genre ni d'un médium en particulier, cet espace de **160m2** représente depuis 70ans l'opportunité pour les jeunes artistes d'être accompagnés dans l'exposition de leur travail, et pour les étudiants de découvrir la jeune création contemporaine.

Un appel à candidature est ouvert chaque année permettant aux jeunes artistes étudiants d'investir la galerie **gratuitement** durant deux semaines avec l'accompagnement de son équipe pour la communication, la préparation et le montage de l'exposition. Les lauréats sont sélectionnés par un **jury** composé de professionnels du monde de l'art.

L'appel à candidature de la saison 2025/2026 est ouvert du **mardi 13 mai au samedi 7 juin 2025 inclus**.

Cette sélection donne lieu à une exposition d'**ouverture de saison** réunissant l'ensemble des lauréats. Elle aura lieu en septembre 2025 sous le commissariat du responsable de la Galerie. Les expositions des lauréats seront programmées par la galerie entre octobre 2025 et juillet 2026.

Les candidats peuvent candidater pour une exposition personnelle ou se constituer en collectif de deux à cinq artistes. Chaque candidat doit disposer d'un statut d'étudiant en cours de validité pour l'année 2024/2025 et être issu d'un établissement de la région académique d'**Île-de-France**.

Constitution du dossier de candidature



**Le dossier de candidature est à envoyer au format PDF à galerie@crous-paris.fr.
Le mail doit avoir pour objet : « [CANDIDATURE] Nom du/des candidats »**

Le dossier doit comprendre :

- Une courte note d'intention concernant le projet d'exposition
- Un portfolio de dix pages maximum pour les candidatures en solo ou un dossier de quinze pages maximum pour les candidatures collectives
- Un curriculum vitae pour chaque candidat
- Un certificat de scolarité ou une carte d'étudiant en cours de validité.

Tout dossier reçu fera l'objet d'un accusé de réception. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Conditions de réunion du jury :

Un jury, invité par le Crous de Paris et composé de professionnels du monde de l'art se réunira deux semaines après clôture de l'appel à candidature, temps nécessaire à la lecture des dossiers.

Pour cette saison, le jury désignera dix candidatures lauréates, dont un maximum de trois expositions personnelles.

Les lauréats seront annoncés la semaine suivant la réunion du jury.

Pour les artistes sélectionnés :

Les lauréats bénéficient gratuitement de deux semaines d'exposition, du lundi au lundi et sont accompagnés par l'équipe de la galerie dans l'écriture, la préparation et le montage des expositions. Ces deux semaines comprennent quatre jours de montage en présence du régisseur de la galerie.

Une convention d'exposition est signée entre l'artiste et le Crous de Paris, le statut pris en compte lors de sa rédaction est celui de l'étudiant au moment de sa candidature.

Les exposants assurent la surveillance de l'exposition avec l'équipe de la galerie.

Le résultats des éventuelles ventes d'oeuvres d'art est au **bénéfice total** des artistes, la galerie ne pratiquant aucune commission.

En annexe, vous trouverez au besoin les plans de la Galerie du Crous de Paris.

Informations relatives à la protection des données à caractère personnel :

Tout candidat qui transmet une candidature dans le cadre de cet appel consent à ce que le Crous de Paris collecte et traite des données à caractère personnel aux fins de permettre son identification et le traitement de sa candidature. Les données collectées par le Crous de Paris dans le cadre de cet appel à candidature sont le prénom, le nom, le sexe, l'adresse courriel, l'adresse postale, le numéro de téléphone et l'établissement d'études. Ces données sont traitées le temps nécessaire à la sélection des candidats par le Crous de Paris et seront conservés par le Crous de Paris pendant un an à l'issue de la sélection.

Conformément au Règlement Général (UE) 2016/679 sur la Protection des données à caractère personnel, tout candidat bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ses données ou d'une limitation du traitement de ses données. Tout candidat peut exercer ses droits en écrivant au Délégué à la protection des données à caractère personnel du Crous de Paris : dpo@crous-paris.fr.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la galerie au 01.40.51.57.89 ou à galerie@crous-paris.fr.

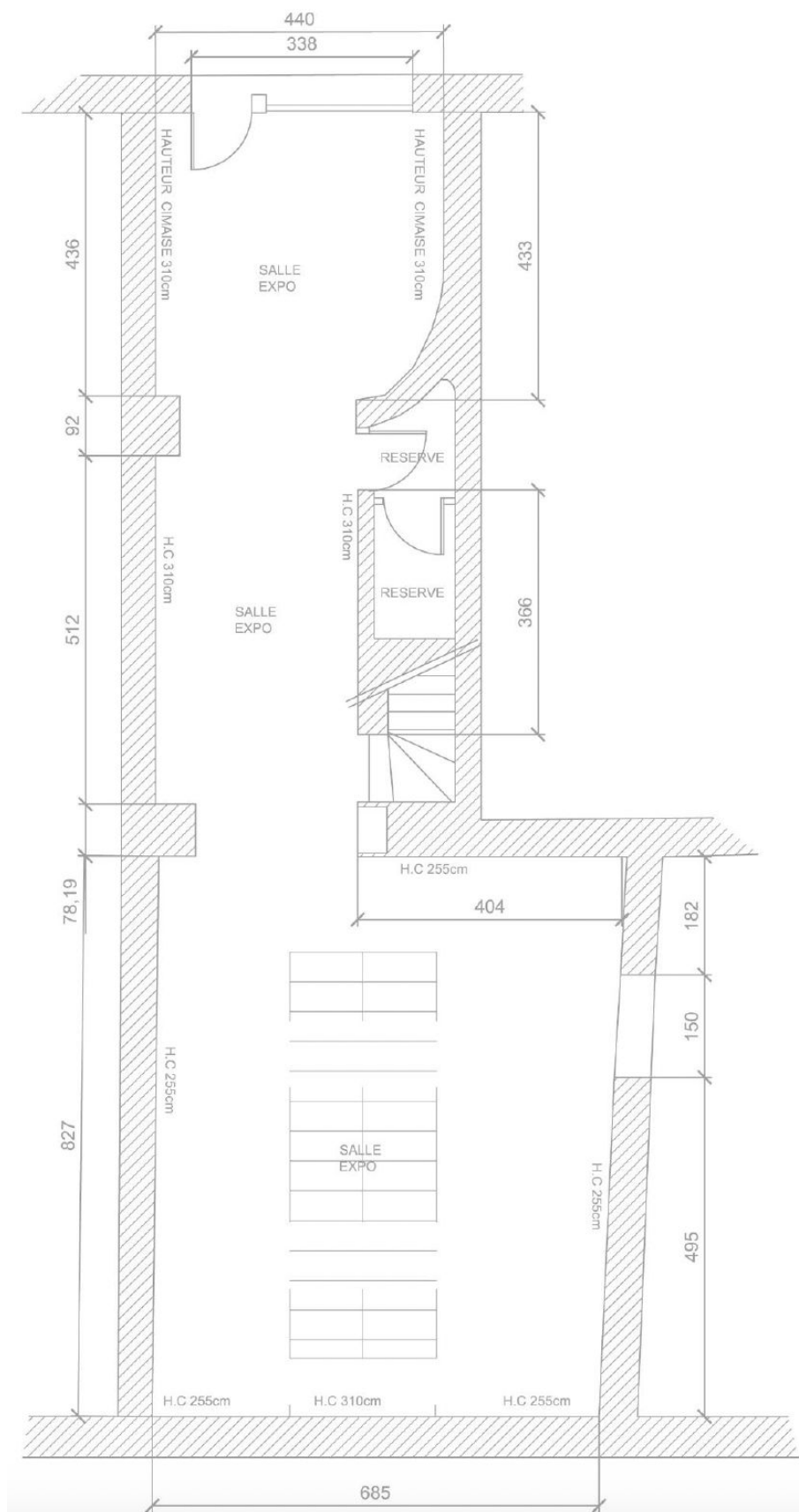
Responsable de la galerie : Florian Martin-Wester

[Instagram de la Galerie du Crous de Paris](#)

ANNEXE

PLANS DE LA GALERIE DU CROUS DE PARIS

RDC



R+1

